



Avis au conseil de la Ville de Longueuil

**Panel délibératif de la société civile,
institutions et acteurs économiques**

Nous sommes un groupe de sept personnes issues de différentes organisations actives sur le territoire de la Ville de Longueuil :

- Association des cyclistes et piétons du pont Jacques-Cartier
- Association des usagers du transport adapté de Longueuil
- Centre de services scolaire Marie-Victorin
- Mères au Front – Rive-Sud
- Pratt & Whitney Canada
- Tourisme Montérégie
- Université de Sherbrooke

Nous avons été sélectionnés afin de former un panel délibératif sur la mobilité durable et sécuritaire à Longueuil.

Notre mandat consistait à formuler un avis, destiné au conseil de la Ville de Longueuil, en fournissant une réponse à la question suivante : Comment la Ville peut-elle préparer la population à la transition vers la mobilité durable et sécuritaire?

Pour nous préparer à répondre à cette question, l'Office de participation publique de Longueuil nous a transmis de l'information, incluant des enquêtes et des sondages réalisés auprès de la population et un document fourni par la Ville. En plus, l'Office a organisé, pour nous, deux séances d'information réunissant des conférencier(e)s , incluant une scientifique et des représentant(e)s d'organismes impliqués dans la mobilité durable, des professionnel(le)s de la Ville et une représentante de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Nous avons également participé à une visite sur le terrain, où des professionnel(le)s de la Ville nous ont présenté des projets de réaménagement récents, ou des sites qui méritent d'être réaménagés, pour sécuriser les transports et favoriser les modes de déplacement durables.

L'Office nous a ensuite réunis pendant deux jours pour délibérer et produire le présent avis.

Préambule

Malgré la prépondérance de la voiture comme mode de déplacement à Longueuil, nous constatons l'ouverture aux modes de transport actifs et collectifs de la population sondée par l'OPPL et la volonté de la Ville de Longueuil, créant des conditions favorables à la transition.

Compte tenu des habitudes de déplacement, de la grandeur du territoire à couvrir et des infrastructures en place, cette transition constitue néanmoins un véritable défi qui demandera des mesures échelonnées dans le temps, ancrées dans une vision à long terme et mobilisant la population et les différentes parties prenantes.

Valeurs

Notre groupe a identifié cinq valeurs qui devraient guider la prise de décision de la Ville de Longueuil en matière de transition vers une mobilité durable.

Les deux premières valeurs sont au cœur du mandat qui nous a été confié, auxquelles nous apportons les précisions suivantes :

La **sécurité**, en tant que protection des personnes et des biens, qui suppose le partage de valeurs collectives de respect d'autrui et d'entraide;

La **durabilité**, qui implique la cohérence des décisions pour assurer la pérennité des nouvelles habitudes de mobilité et le maintien à long terme des infrastructures.

Trois autres valeurs, toutes aussi importantes selon nous, doivent baliser les décisions de la Ville en matière de mobilité durable et sécuritaire:

L'équité, c'est-à-dire inclure les besoins de toutes et de tous, particulièrement en matière d'accessibilité universelle et d'abordabilité;

L'efficacité, soit la capacité des modes de transport actifs, collectifs et adaptés à répondre avantageusement aux besoins de mobilité;

La collaboration, qui suppose d'impliquer les citoyens et les partenaires, ainsi que de travailler ensemble, à l'interne comme à l'externe, vers des objectifs communs.

Les objectifs

En s'appuyant sur ces valeurs, nous avons formulé 4 grands objectifs et propositions de moyens associées :

1

Améliorer, à l'échelle du territoire, la desserte en transport actif, collectif et adapté en :

- Effectuant au préalable une cartographie, à l'échelle de la ville, de la desserte en transport actif, collectif et adapté donnant accès aux principaux lieux de destination et de services de proximité;
- Facilitant l'accès à ces lieux par l'amélioration de la desserte en transport collectif et adapté et des aménagements de mobilité active;
- Aménageant de nouveaux pôles intermodaux en fonction des besoins et des opportunités, et en s'inspirant des meilleures pratiques;
- Arrimant les nouveaux développements à la desserte en services de proximité et de transport actif, collectif et adapté.

2

Améliorer les infrastructures de mobilité active et de transport collectif et adapté en :

- Répertoriant, avec la communauté, les obstacles à la mobilité, afin d'établir les priorités d'action pour les corriger;
- Appliquant les meilleurs standards reconnus en matière d'accessibilité universelle et de sécurité pour les nouveaux aménagements et la mise à niveau des infrastructures;
- Installant des équipements facilitant les modes actifs à proximité des pôles intermodaux et des lieux de services.



3

Faire découvrir les modes de transport actifs, collectifs et adapté en :

- Démystifiant le fonctionnement des différents modes et en faisant la promotion des retombées positives de leur utilisation;
- Développant des activités visant à favoriser la découverte des différents modes (exemple : mentorat, accompagnement pour le transport adapté, essai de vélos électriques, rallye, cours de cyclistes avertis, carte d'accès à l'autopartage et au vélopartage, etc.);
- Établissant, pour ces initiatives, des collaborations entre la Ville, des employeurs, des institutions, des OBNL et des regroupements.

Faciliter des actions communes en mobilité durable et sécuritaire

en:

4

- Créant un espace citoyen pour recueillir les idées et suggestions de projets en mobilité durable et sécuritaire;
- Mobilisant les parties prenantes pour identifier des besoins communs et proposer des solutions concrètes pour y répondre, notamment pour mutualiser des ressources et optimiser les services de transport;
- Établissant au sein de la Ville, une coordination destinée à animer l'espace citoyen, faciliter les collaborations et assurer la diffusion d'information.



Conclusion

Nous apprécions l'occasion qui nous a été donnée de participer à cette démarche et l'ouverture de la Ville à recevoir un avis de notre part portant sur la transition vers la mobilité durable et sécuritaire. Nos délibérations ont permis de proposer des objectifs et des moyens à mettre en œuvre pour soutenir cette transition et améliorer la qualité de vie de la population. Nos discussions ont permis de souligner à quel point les collaborations seront, dans les prochaines années, essentielles pour y arriver.

La Ville devra assumer un rôle de leadership dans ce travail ambitieux qui demandera un changement de culture à tous les niveaux et un accompagnement de la population. Les organisations auxquelles nous appartenons et bien d'autres, s'avéreront des alliés importants dans ce changement, en offrant une complémentarité de points de vue et d'expertises.

Ce texte a été adopté unanimement le 10 décembre à Longueuil par :

Patricia Beaudoin, Pratt & Whitney Canada

Sylvie Cantin, Mères au Front – Rive-Sud

Nancy Choinière, Université de Sherbrooke

François Démontagne, Association des cyclistes et piétons du pont Jacques-Cartier

Roxanne Dugas, Tourisme Montérégie

Martin Morin, Association des usagers du transport adapté de Longueuil

Mylène Ramsay, Centre de services scolaire Marie-Victorin

